

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé 1 exemplaire sont annoncés dans le journal.

<p>INSERCTIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUVEYRA, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.</p> <p>à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
<p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		

Monaco, le 21 Juillet 1885

## NOUVELLES LOCALES

S. A. R. Madame la Princesse Florestine, Duchesse d'Urach-Wurtemberg, accompagnée de Madame la Baronne de Biegeleben, sa Dame d'honneur, est arrivée au château de Marchais le 17 de ce mois, venant de Stuttgart.

S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Prince près le Saint-Siège, a été reçu en audience particulière par le Saint-Père le 14 de ce mois, et, après avoir présenté à Sa Sainteté les hommages de Son Altesse Sérénissime, a eu l'honneur de l'entretenir de différentes affaires concernant la Principauté.

Le Saint-Père a daigné accueillir le représentant du Prince avec la plus bienveillante affabilité et l'a chargé de transmettre Sa Bénédiction Apostolique à Son Altesse Sérénissime et à Son Auguste Famille.

Les jurys de classe à l'Exposition universelle d'Anvers ont presque tous terminé leurs travaux.

Le Gouvernement de S. A. S. le Prince, si bien représenté à cette exposition, a été largement récompensé de ses soins, et l'on peut dire qu'après la peine il a eu les honneurs, car les représentants de la Principauté ont figuré dans deux classes différentes.

### Classe 15 — Céramique

Président du Jury : M. le Ch<sup>r</sup> BARNABEI (Italie);  
Vice-Président : M. THIERRY (France);  
Secrétaire : M. ESTOR (Monaco).

### Classe 23 — Parfumerie

Président du Jury : M. DUPONT (France);  
Secrétaire-rapporteur : M. GUERLAIN (France);  
Secrétaire : M. DE GÉRADON (Monaco).

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos compatriotes qui ont envoyé leurs produits à l'Exposition d'Anvers, que plusieurs d'entre eux ont obtenu la récompense méritée par leurs efforts, leurs travaux et les progrès réalisés.

Les distributions des prix dans la Principauté sont fixées cette année comme suit :

Au pensionnat des Dames de Saint-Maur, dimanche prochain 26 juillet;

Au collège Saint-Charles, le lundi 27 juillet courant, à 5 heures du soir;

Aux salles d'asile, le jeudi 30 juillet;

Aux écoles communales de garçons, le 4 août; à celles des filles, le lendemain 5.

Ces deux dernières solennités auront lieu, comme d'habitude, dans le préau de l'école des Frères, à 4 heures du soir.

Mercredi dernier, vers 5 heures du soir, un orage, qui n'a laissé chez nous que quelques gouttes de pluie, a passé sur la Principauté, mais non sans avoir causé de notables dégâts dans nos environs. A Menton, des grêlons d'énorme grosseur ont gravement endommagé les récoltes. Le canton de Sospel et la vallée de la Vésubie n'ont pas été plus épargnés; une pluie torrentielle mêlée de grêle a causé de grands préjudices à la moisson « Depuis deux jours, dit le *Petit Niçois* du 17, la Vésubie semble rouler des flots de sang ». Jusqu'à samedi, il était impossible de circuler avec un attelage quelconque sur la route de Fontan à la frontière. La montagne de Çeva a été complètement dévastée.

Dimanche, à 7 heures du matin, une messe basse a été dite à la Cathédrale, à l'occasion de la fête de saint Vincent de Paul. Les membres de la Conférence de Monaco s'étaient donné rendez-vous au pied de l'autel pour célébrer leur glorieux patron.

On sait que Sa Sainteté Léon XIII a récemment proclamé saint Vincent de Paul patron de toutes les œuvres de charité du monde entier.

C'est toujours avec empressement que nous signalons les actes de probité. Le 16 juillet, un jeune apprenti peintre, Jules Baud, âgé de quinze ans, employé chez M. Cardani, rue des Moneghetti, a trouvé dans la rue Grimaldi un porte-monnaie contenant un billet de banque de cent francs.

Il s'est empressé de déposer sa trouvaille au commissariat de police de la Condamine où M<sup>me</sup> M..., propriétaire à Monaco, en avait déjà déclaré la perte.

M<sup>me</sup> M... a remis 20 francs à l'honnête garçon, comme récompense.

Un très beau yacht à vapeur, *Mireille*, du port de Marseille, est arrivé avant-hier à Monaco.

Ce bâtiment appartient à M. Mante, il a dix hommes d'équipage commandés par le capitaine Gazan, et jauge 67 tonneaux. Il venait de Gênes avec deux passagers.

Les bals de la *Saint-Roman* ont été inaugurés dimanche soir. Ces bals, dont l'installation est plus vaste et plus élégante encore que les années précédentes, se prolongeront tout le mois d'août et obtiendront, nous n'en doutons pas, un très grand succès.

La salle, éclairée à *giorno*, présentait avant-hier un charmant coup d'œil. La foule des danseurs et des promeneurs n'a quitté la place qu'aux derniers accords de l'orchestre, c'est-à-dire à 2 heures du matin.

Dans le but d'offrir au public de nouvelles facilités, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. s'est entendue avec la Compagnie d'Orléans pour créer un tarif spécial commun (G. V.) n° 107, concernant le transport des voyageurs avec cartes d'abonnement à prix réduits.

Les prix de ce tarif ont été établis sans fraction de franc, de façon que pour un parcours quelconque sur les deux réseaux ils ne soient pas inférieurs à ceux qu'on aurait à payer pour les mêmes classes, les mêmes distances et les mêmes durées de validité sur un seul réseau, en vertu de l'un des tarifs d'abonnement P.-L.-M. ou Orléans.

Nos lecteurs trouveront aux bureaux des gares de Monaco et Monte Carlo les prix de ce nouveau tarif qui représente une véritable amélioration pour le commerce et les voyageurs.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — On s'occupe depuis quelque temps en France des dangers que présentent les réclames et prospectus imitant, plus ou moins grossièrement, les billets de banque. Le *Journal Officiel* vient de publier le texte d'une loi récemment promulguée, qui interdit la fabrication, la vente, le colportage et la distribution de tous imprimés ou formules obtenues par un procédé quelconque qui, par leur forme extérieure, présenteraient avec les billets de banque, les titres de rente, vignettes et timbres du service des postes et télégraphes ou des régies de l'Etat, actions, obligations, parts d'intérêts, coupons de dividende ou intérêts y afférents, et généralement avec les valeurs fiduciaires émises par l'Etat, les départements, les communes et établissements publics, ainsi que par des sociétés, compagnies ou entreprises privées, une ressemblance de nature à faciliter l'acceptation desdits imprimés ou formules, aux lieux et places des valeurs imitées.

— Nombre de sociétés qui ont des réunions périodiques, avaient l'habitude, depuis quelque temps, de convoquer leurs associés ou leurs adhérents au moyen de lettres imprimées, en ajoutant à la main, dans l'espace laissé en blanc, la date de la convocation, le lieu de la réunion ou toute autre surcharge.

Plusieurs bureaux de poste ayant refusé de recevoir au tarif des *imprimés* ces lettres ainsi surchargées à la main, le nouveau ministre des postes, consulté à ce

sujet, vient d'aviser le personnel de l'administration des postes, qu'en vertu de la loi du 21 juin 1856, toute espèce d'écriture à la main est interdite sur les imprimés, à l'exception de la date, de la signature de l'expéditeur et de l'adresse.

Il est spécifié que les imprimés qui ne se trouvent pas dans ces conditions au moment où ils sont présentés à un bureau de poste, doivent être soumis à la taxe des lettres ou bien être saisis.

**Lantosque.** — Le 15 juillet, deux jeunes enfants de 4 ans et demi et 14 ans se sont noyés accidentellement dans une flaque du Riou, à Saint-Colomban. L'un des parents de ces petits malheureux, arrivé sur le lieu de l'accident presque aussitôt, appela à son aide plusieurs voisins; malheureusement personne de ces témoins ne sachant nager, force fut de ne tenter le sauvetage qu'à l'aide de perches, et l'on ne retira que deux cadavres.

**Ventimiglia.** — Le *Journal Officiel* français publie un arrêté par lequel l'introduction des espèces bovine, ovine, caprine et porcine est interdite momentanément par le bureau de Ventimiglia, en raison de l'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit actuellement en Italie, dans la région voisine de ce département.

**Gênes.** — On vient de découvrir à Pompéi, dans la *via Nolana*, trois intéressantes peintures à fresques représentant des scènes de festin; au-dessous se trouvent des inscriptions qui ne sont autres que la conversation tenue entre les convives. Dans un coin, l'un de ces derniers subit l'effet de la plume de paon, que les riches Romains emportaient quand ils dînaient en ville, pour s'en chatouiller le gosier au moment où ils se sentaient l'estomac surchargé, et pouvoir, après l'avoir soulagé, continuer à prendre part au repas. Les viveurs du temps avaient d'élégants étuis pour cet instrument de glotonnerie.

#### CAUSERIE

On s'est fort occupé ces temps derniers, dans la presse française, de la rage et de ses funestes conséquences. A ce sujet, nous pensons devoir reproduire le résumé d'une conférence faite, il y a quelques années, par M. le docteur Hoffmann; cette conférence a eu, à l'époque, les honneurs de la publicité dans le *Journal Officiel* et autres organes importants de Paris :

Le chien, le chat, le renard et le loup peuvent seuls devenir enragés sans avoir été mordus. Quelques médecins ont pensé que, sous l'influence de la terreur, d'une colère violente ou d'une indignation concentrée, la rage pouvait se développer brusquement dans l'espèce humaine; mais il est probable qu'il ne s'agissait alors que d'un cas d'*hydrophobie* (horreur de l'eau), qui n'est qu'un des symptômes de la rage et peut se rencontrer dans diverses maladies nerveuses, et dans ce cas, la morsure de l'hydrophobe est sans danger.

Qu'est-ce qui rend les chiens enragés? C'est encore fort douteux; cependant, selon la vie que l'on fait à ces animaux, la rage est plus ou moins fréquente, et dans certains pays, elle n'existe pas du tout. On ne voit aucun cas de cette maladie à Constantinople, ni en Egypte, ni en Syrie; à la vérité, dans ces pays, le chien jouit d'une entière liberté. A Constantinople, ils sont fort nombreux, mordent assez souvent les passants, mais la rage ne se développe jamais.

Il y a quelques cas de rage, mais très rares, dans les Antilles françaises. Il y a beaucoup de chiens dans la république d'Haïti, ces animaux y deviennent fréquemment enragés, mais leur morsure n'inquiète personne. Chacun connaît le remède: On porte toujours de la poudre sur soi, et dès qu'on est mordu, on couvre la blessure de poudre et l'on y met feu. On met ensuite un vésicatoire pendant quelques jours, puis la plaie se cicatrise sans aucun inconvénient futur. Il est bon de retenir ce précieux moyen pour l'occasion.

En France, il y a beaucoup de chiens enragés. Leur

morsure est presque toujours mortelle; ne pourrait-on pas raisonnablement attribuer cette fréquence de la maladie à nos habitudes à l'égard de ces animaux qui ne jouissent, pour ainsi dire, d'aucune espèce de liberté.

Qu'est-ce que la rage? — La rage consiste dans un trouble violent du système nerveux qui modifie profondément la sensibilité, le mouvement et l'intelligence.

Il est important de connaître tous ces symptômes pour se mettre en mesure. La période d'incubation, c'est-à-dire le temps qui s'écoule entre la morsure et la manifestation de la rage, est, en général, de huit à douze jours chez le chien. Il faut bien surveiller l'animal à cette époque; il devient triste, mange et boit moins, éprouve un besoin de changer de place à chaque instant et sans motif apparent; il obéit encore à la voix de son maître, mais plus lentement que de coutume; il ne songe pas encore à mordre; bientôt l'inquiétude semble s'emparer de lui, il ne se trouve plus bien nulle part; s'il le peut, il s'enfuit de la maison de son maître et se dirige de préférence vers les bois solitaires, s'il s'en trouve à proximité; il craint de nuire à ses semblables et à ses maîtres; un peu plus tard, il n'est plus maître de lui, et attaque tout ce qu'il rencontre.

Son allure est incertaine, saccadée, jamais en ligne droite. Son œil est enflammé, la gueule souillée de bave, la tête pendante, la queue basse.

#### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La fête du 14 juillet de cette année a été la fête de la danse. Jamais on ne s'était tant trémoussé à Paris à l'occasion de l'anniversaire national. Chaque quartier avait organisé des bals en plein air sur les places, dans les carrefours, au milieu des rues même, et non seulement les quadrilles et les polkas n'ont pas cessé toute la nuit du 14 au 15, mais le lendemain on a recommencé avec non moins d'entrain. Rue de l'Echelle, quelques esprits moroses ayant réclamé, mercredi, contre la reprise du bal de la veille, les danseurs ont provoqué l'intervention du commissaire qui leur a donné gain de cause. C'est égal, le peuple de Paris ne peut pas dire comme le personnage de *Richard-Cœur-de-Lion* :

La danse n'est pas ce que j'aime!

Ce qui ne l'empêche pas pourtant d'aimer tout autant que lui la fille à Nicolas!...

L'ambassade Marocaine a pris sa part de la fête nationale. Elle a assisté à la revue des Champs-Élysées et au feu d'artifice du Champ de Mars qui l'a émeu non moins que la vue du Palais du Trocadéro, véritablement féérique sous les verres de couleur.

L'ambassade a quitté samedi Paris pour Montpellier, où se trouvent réunis les douze jeunes gens Marocains qui vont faire leurs études militaires en France. De là elle s'embarquera à Marseille et fera escale à Alger avant de retourner à Tanger. Le gouvernement s'était chargé de tous les frais du voyage des envoyés Marocains, et on ne l'accusera pas d'avoir marchandé sur son hospitalité quand on saura que ce voyage ne coûtera pas au budget moins de soixante mille francs, c'est-à-dire dix mille francs de plus que le crédit ouvert à son sujet au ministère des affaires étrangères. Tout coûte toujours plus cher à l'Etat qu'aux simples particuliers.

Cette semaine de fêtes n'a malheureusement pas été épargnée par la mort. La duchesse Pozzo di Borgo, née de Montesquiou-Fesenzac; la marquise de Sesmaisons, née de Choiseul; M. Ernest Nello, le puissant écrivain catholique; M<sup>me</sup> Jules Lacroix, née comtesse Rzewuska, sont notamment parmi les pertes que nous avons à déplorer.

M<sup>me</sup> Lacroix a tenu une telle place parmi la société de ce siècle qu'une mention à part est due à sa fin si unanimement pleurée. Elle a succombé nonagénaire mais supportant jusqu'à sa dernière heure le

poids des ans avec une verdeur d'esprit étonnante, dans le rez-de-chaussée d'un vaste hôtel de Saint-Germain où elle avait l'habitude de passer chaque été, depuis que la mort de la regrettée M<sup>me</sup> Blanc, une de ses amies les plus chères, l'eut privée de la villa que celle-ci mettait à sa disposition sur la plage de Dieppe.

Par sa naissance, M<sup>me</sup> Lacroix appartenait à une des plus illustres et des plus lettrées familles de la Pologne. Son frère Henry Rzewuski est un des grands poètes dont s'honore la littérature du Nord; sa sœur avait épousé Balzac. Elle-même, en s'unissant à Jules Lacroix, l'admirable poète tragique dont j'ai eu souvent l'occasion de vous entretenir ici, n'avait fait que continuer les traditions de sa maison.

Pendant plus de quarante ans, M<sup>me</sup> Lacroix a présidé un des salons les plus littéraires et les plus aristocratiques de Paris, sans que jamais les rangs vissent à s'éclaircir autour de son fauteuil. Mais aussi, quelle affabilité dans l'accueil, quelle simplicité dans la distinction, quel art d'être en même temps à tous et à chacun!... Aimant la jeunesse et sachant la comprendre, ayant toujours une bonne parole à l'adresse de celui-ci, un aimable conseil à l'endroit de celui-là, entourant de sa sollicitude et de son expérience toutes les existences qui s'éveillaient auprès d'elle, M<sup>me</sup> Jules Lacroix était l'incarnation adorable et parfaite de l'aïeule de grand ton, cette aïeule d'élégance suprême de tenue et de manière, juge par excellence en littérature, en morale, en religion, en mondanité, qui vous berce, vous console, vous initie à tous les inconnus, vous fait jouir en élus de son esprit, qui est une essence de son cœur et où le sang devient nectar.

Ayant connu de près la plupart des individualités qui ont marqué en ce siècle, dans la politique, dans les lettres ou dans les salons, M<sup>me</sup> Lacroix avait l'esprit plein de souvenirs curieux, intéressants, inattendus, et sa conversation en prenait un attrait très vif et très précieux. C'était une source intarissable où puiser pour ceux qui se préoccupent des physionomies disparues et cherchent à connaître une société dont les temps actuels ne gardent plus, malheureusement, qu'une tradition bien effacée.

M<sup>me</sup> Lacroix s'est éteinte doucement, entourée du dévouement de ses parents, le prince et la princesse Constantin Radziwill en tête, la marquise d'Alvedre, la comtesse Potocka, le comte Joseph Potocki, la comtesse Mniszczek, M<sup>me</sup> Guilhermoz, Brau, que sais-je encore? la main dans celle de l'époux désolé, dont on peut dire qu'elle emporte la vie avec elle, et qu'entoure un concours si empressé et si unanime de sympathie et de compassion.

BACHAUMONT.

#### BIBLIOGRAPHIE

##### LE GUIDE SARTY (1)

Il vient de paraître à Nice un charmant petit volume dû à la plume autorisée du rédacteur en chef de l'*Union artistique et littéraire de Nice*, Léon Sarty, notre sympathique confrère. C'est un guide complet du littoral méditerranéen depuis Marseille jusqu'à San Remo.

Très attrayant par la variété des descriptions historiques et géographiques, ce guide joint l'utile à l'agréable par la quantité des renseignements qu'il contient sur les chemins de fer, les administrations, les hôtels, les distractions qu'offrent aux touristes les divers pays qu'ils ont à traverser, les monuments qui appellent leur attention, et généralement sur tout ce qui peut, à un degré quelconque, intéresser le promeneur, le voyageur.

L'étranger ne pourra désormais se passer de ce livre, d'un format commode et portatif, élégamment relié et enrichi de cartes et de photographies des mieux réussies.

Parmi les pages consacrées à notre Principauté nous devons signaler notamment celles qui concernent le Palais, très détaillées dans leur concision, et celles qui décrivent la salle de théâtre de Garnier.

Un article sur la climatologie de Monaco, par le docteur A. Gruz, mérite aussi d'être mentionné.

En résumé, nous sommes persuadé que le *GUIDE SARTY* obtiendra dans la colonie étrangère de Nice et des environs un légitime succès.

H. L.

(1) Nice, 16, rue Gioffredo. — Prix: 4 francs.

FAITS DIVERS

M. Jamin a dernièrement entretenu l'Académie des sciences de Paris des froids nocturnes qui sont si redoutables chaque année et qui ont causé, ce printemps dernier, des désastres véritables dans beaucoup de contrées, « notamment en Champagne, » dit M. Jamin, qui est Champenois.

Les météorologistes connaissent bien ces refroidissements extrêmes qui se produisent dans les nuits printanières, et ils disent que cela tient à « un rayonnement nocturne considérable ». Ce rayonnement, c'est-à-dire ce refroidissement de la terre dont la chaleur s'échappe vers les espaces célestes, est considérable en effet, car on voit parfois un écart de 20 degrés entre la température du jour et celle de la nuit.

Mais, dit M. Jamin, pourquoi le rayonnement nocturne est-il si considérable à cette époque plutôt qu'à toute autre de l'année? Voilà ce que l'on n'a pas dit, voilà ce qu'il a cherché, voilà ce qu'il a trouvé.

La Terre est enveloppée d'une couche de vapeur d'eau, répandue dans l'atmosphère et destinée à lui conserver sa température. La vapeur d'eau est très difficilement traversée par la chaleur. Le physicien anglais Tyndall l'a constaté, et il assure que, sans la vapeur d'eau de l'atmosphère, la Terre serait gelée rapidement et perdrait toute la végétation répandue à sa surface. Il compare la vapeur d'eau à un manteau dont la Terre se couvre pour se tenir chaud.

Or, les recherches faites par M. Jamin, avec le concours de M. Mascart, lui ont démontré que le printemps est la saison où la vapeur d'eau se trouve au minimum dans l'atmosphère. Cette vapeur d'eau augmente jusqu'au mois d'août, puis elle diminue graduellement tout l'hiver, et elle arrive à son minimum au mois d'avril ou de mai.

Voilà pourquoi la Terre éprouve en cette saison un rayonnement nocturne si considérable; la réduction de sa vapeur d'eau au minimum allège son manteau protecteur contre le refroidissement.

Une épidémie de nature inconnue sévissait récemment sur les canards domestiques dans les environs de Castres (Tarn), et entraînait la mort de ces malheureux palmipèdes. M. Caravin-Cachin, ayant pratiqué un grand nombre d'autopsies, reconnut (comme il le constate dans la note présentée en son nom à l'Académie par M. Bouley) que les voies digestives étaient le siège d'une vive inflammation due à un empoisonnement par les feuilles de l'ailante glanduleux, vulgairement appelé *verniss du Japon*.

Mais il fallait vérifier cette assertion par l'expérience. Hacher les feuilles d'ailante et les faire manger à des canards fut l'affaire d'un instant. Mourir de ce régime fut pour les canards l'affaire de quelques heures. L'ailante agit dans ce cas comme les poisons narcotico-acres: il enflamme l'intestin et stupéfie le système nerveux.

On a retrouvé au bord d'une mare les rejetons de plusieurs pieds d'ailante qui avaient été le point de départ de cet empoisonnement épidémique.

La gutta-percha, dont l'emploi est si répandu dans l'industrie, est, comme on le sait, le suc concrété d'un liquide laiteux contenu dans l'écorce d'un grand arbre (*l'isonandra*), qui croît dans la presqu'île de Malacca et dans les îles de l'Asie, surtout à Sumatra.

La production de la gutta-percha est menacée par la disparition imminente des *isonandra*, grâce à l'incapacité et à l'imprévoyance incurable des indigènes qui se livrent à l'exploitation de ce précieux végétal.

Actuellement, on ne peut plus livrer à l'industrie un produit qui lui fait défaut depuis longtemps et qui est devenu d'une nécessité absolue.

En présence de cette disette, M. Heckel s'est préoccupé de rechercher un végétal capable de fournir un produit rapproché de la gutta-percha, et c'est le résultat de ces recherches qu'il expose dans une note présentée en son nom à l'Académie par M. Chatin.

L'arbre qu'il propose est le *butyrospermum*, répandu sur toute la zone équatoriale africaine, où il est aggloméré en véritables forêts exploitables sur l'immense parcours du Niger et dans la région du Nil. Cet arbre, désigné par les Africains sous le nom de *Karé*, est exploité pour ses graines qui donnent un corps gras peu apprécié des palais européens, mais recherché par les nègres, qui le désignent sous le nom de *beurre de Galam* ou de *Karite*.

Le liquide laiteux qui s'écoule par l'incision des tiges et des rameaux possède, après qu'il a été solidifié par l'évaporation de l'eau, toutes les apparences et les propriétés de la gutta-percha. Il ne s'agit plus que d'exploiter, à ce point de vue, les forêts du centre de l'Afrique, entreprise réalisable avec les nombreuses expéditions qui pénètrent aujourd'hui jusqu'au cœur du continent jadis mystérieux.

Voulez-vous des buissons épais et jolis? Choisissez le rosier japonais dit *rosa rugosa*; il flatte beaucoup l'œil des visiteurs, il pique en revanche les mains indiscrettes qui voudraient y toucher. Ce rosier résiste beaucoup au froid; son feuillage est large; ses fleurs, un peu violacées, sont en grande quantité sur cet épais fouillis et y restent longtemps. Lorsque ces dernières tombent, elles sont remplacées par un fruit qui est utilisé par les ménagères à faire une bonne marmelade.

Le *rosa rugosa* se reproduit assez aisément par ses graines, boutures ou drageons.

LE JOURDAIN. — Le Jourdain, dont le nom en hébreu signifie *rapide*, est un des fleuves les plus remarquables par la rapidité de son cours, que viennent régulariser deux immenses réservoirs, les lacs Houleh et de Tibériade. Sa chute totale est de 914 mètres.

Prenant sa source dans l'Antiliban, aux pieds du Grand-Hermon (dont la hauteur atteint 2900 mètres), il se grossit bientôt d'un affluent venant de la contrée volcanique au milieu de laquelle se trouve Tel-el-Cadi, traverse une région assez fertile dont la flore est absolument celle de l'Afrique, et vient former le lac Houleh aux eaux peu profondes et aux rives couvertes de papyrus.

A sa sortie de ce lac, son lit est resserré d'un côté par les plateaux de Médan, et de l'autre par les montagnes basaltiques du Jaulan, au milieu desquelles est la petite ville de Safed. Il passe ensuite sous le pont des Fils de Jacob, et va former le lac de Tibériade. L'altitude de ce lac, où le Jourdain dépose le limon dont ses eaux sont chargées, est de 212 mètres au-dessous du niveau de la mer. Sur ses rives, on admire une végétation superbe de papyrus et de lauriers-roses, et parmi les poissons qui vivent dans ses eaux, on remarque les singulières espèces des kromi et des silures chantants.

La dépression de la vallée dans laquelle entre le Jourdain au sortir du lac de Tibériade n'est guère connue que depuis une trentaine d'années; les Arabes l'avaient pourtant reconnue, puisqu'ils ont appelé cette vallée el Ghôr, c'est-à-dire *le trou*.

Près de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte, où l'on voit des myriades de poissons morts, empoisonnés par les eaux du lac Asphaltite, se trouve la ville de Jéricho, appelée autrefois la ville des Palmiers, mais qui ne compte plus aujourd'hui qu'un seul arbre de cette espèce, par suite de l'impôt dont le gouvernement ottoman a frappé chaque tête de palmier.

La mer Morte, dans laquelle vient se jeter le Jourdain, et dont le niveau est à 400 mètres au-dessous du niveau de la mer, contient une masse d'eau environ double de celle du Léman; sa profondeur maximum est, dans certains trous, de 399 mètres. Les rochers qui l'entourent en rendent les rives presque impraticables. Sur l'un des promontoires de la côte occidentale se trouvent les ruines de la forteresse de Messada, dont le siège a été raconté par l'historien Josèphe, et sur les plateaux de la côte orientale, le petit bourg de Kérak, rappelant le souvenir de Renaud de Châtillon, et les imposantes ruines de la ville de Pétra entièrement taillée dans le rocher.

Les eaux de la mer Morte sont du plus beau bleu, mais très peu transparentes. Leur pesanteur spécifique atteint 1,227, et leur composition est des plus singulières. Outre le bitume et le pétrole qui surnagent à leur surface, elles contiennent une grande quantité de chlorures de magnésium, de sodium et de calcium, et de bromure de potassium: tous ces sels proviennent du lavage des terres que parcourt le Jourdain.

La mer Morte n'a-t-elle jamais été en communication avec la Méditerranée? Le relèvement du sol qui, à l'extrémité sud de la mer Morte, atteint la cote de +186 mètres, et d'autre part, l'absence dans ses eaux de toute trace d'argent et d'iode, qu'on retrouve dans celles de toutes les autres mers, permettent d'affirmer que, depuis les époques où les roches basaltiques de cette région se sont soulevées et ont formé, en se brisant contre les masses cretacées, la dépression de cette vallée, il n'y a jamais eu d'écoulement de la mer Morte dans la Méditerranée.

VARIÉTÉS

Architecture — L'Escalier

En toute chose, il faut considérer la fin.

Cet axiome est surtout sage en ce qui concerne l'édification d'un escalier. A quoi est-il destiné? C'est la première question qui se pose à l'architecte chargé d'une construction.

Le but de tout bon escalier est de constituer, entre les divers étages d'une maison, d'un hôtel, d'une villa, d'un palais, une communication sûre, facile, peu fatigante, agréable à l'œil, élégante de structure et bien décorée. De toutes ces conditions, celle qui concerne la sécurité est assurément la plus importante. Sans elle, les autres ne sont qu'accessoires. Comment admirer, en effet, une décoration de bon style si les regards sont absorbés par la crainte de se rompre le cou? Il est donc de toute nécessité que la communication soit claire, peu rapide, que les marches soient régulières et suffisamment larges pour que le pied porte en plein. En ce qui concerne la clarté, la théorie est formelle, le besoin de bien voir est impérieux dans un endroit aussi dangereux, où toute progression entraîne un déplacement vertical du corps et un changement de niveau; outre la crainte d'une chute — ce qui est toujours funeste ou au moins ridicule — il est utile de savoir où l'on est et de voir où l'on va. Cependant la pratique s'accorde rarement avec ces sages avis.

Par raison d'économie, souvent, les propriétaires relèguent leurs escaliers dans les recoins les plus obscurs de leurs bâtisses. Ils leur font prendre jour sur des cours étroites ou en réduisent avec affectation la dimension des ouvertures en obstruant les fenêtres avec des stores et des vitraux, de façon à créer un demi-jour des plus dangereux. On vient du grand air, les yeux sont inondés de lumière; jeté subitement dans cette obscurité relative, on se casse les reins.

Un autre travers, contre lequel MM. les architectes ne réagissent pas assez, selon nous, est celui qui consiste à couper diagonalement une fenêtre afin de ne pas déranger l'ordonnance de leur façade; ils risquent ainsi de vous précipiter brusquement sur le sol par une ouverture béante.

Pourquoi ne suivent-ils pas l'exemple de leurs confrères du moyen âge qui réglaient les ouvertures sur la hauteur des paliers et les faisaient ressauter suivant la montée des rampes?

Les contre-marches, l'expérience l'a démontré, doivent avoir de 14 à 18 cent. de hauteur, la marche ou giron ne peut avoir moins de 30 cent. Un nombre de 13 marches au moins, 19 au plus, convient le mieux à la généralité des poumons. Au-delà de 19 marches, sans un arrêt, sans un palier, l'ascension devient pénible. Enfin, le départ se fera par la droite si l'on veut faciliter la montée.

La cage sera élégamment meublée par une courbe gracieuse que terminera extérieurement une rampe

légère-laquelle, par son plus ou moins d'élégance, donnera son style à l'ensemble de l'escalier et de la cage.

Les panneaux, sur le mur d'appui, feront pendant à la rampe, et devront s'inspirer du style de l'ensemble; à moins de créer un disparate, le reste de la décoration devra suivre.

Cette décoration sera de deux sortes: meublante, pour le vestibule, le perron de départ et le palier d'arrivée; courante pour le reste. Ainsi, dans le vestibule, on disposera des sièges, des banquettes, une table, et si les dimensions le permettent, on pourra ajouter des glaces, des vases, des statues.

Dans l'escalier proprement dit, qui n'est qu'un lieu de passage et non de séjour, il ne doit rien exister pouvant accrocher les regards, distraire l'esprit, et nous retenir dans notre marche ascendante ou descendante. Une tapisserie aux teintes assoupies, une étoffe brochée, une boiserie claire ou foncée, rechapée de tons plus ou moins vifs et d'un peu d'or, des marbres, des stucs, des belles moulures, peuvent fournir une parure d'escalier élégante et coquette ou noble et d'un grand caractère.

Plus ou moins riche, l'ornementation sera forcément subordonnée aux matériaux qui ont servi à la construction de l'escalier. Si les marches et contremarches de celui-ci sont en bois, le mur sera de préférence recouvert de boiserie ou d'étoffes. Si elles sont en pierre ou en marbre, on pourra habiller les panneaux de marbre ou de stuc.

Un autre élément qui complète l'escalier, est l'éclairage. Les torchères, cariatides, girandoles, appliques, concourent, le soir surtout, à l'égayer et à l'embellir. Le choix de ces ornements exige beaucoup de goût et de précautions. Tous doivent se rapporter à l'ensemble et se raccorder, comme époque, à la ferronnerie de la rampe. Si le vestibule est vaste, les cariatides pourront atteindre la grandeur naturelle. Si, au contraire, il manque d'ampleur, on aura de préférence recours, comme porte-lumières, à des vases, des gerbes de fleurs, des petites statuettes.

Le plafond, enfin, entre aussi parmi les éléments de décoration de tout bel escalier. Il sera, autant que possible, allégé par une série de moulures rétrécissant le sommet de la cage; une peinture imitant les nuages et le ciel fait ordinairement très bien. Les plafonds avec représentation mythologique sont très recherchés dans les hôtels princiers. En tout cas, le mérite d'un plafond d'escalier est dans son apparence légère. On comprend, en effet, la contrainte qu'exerce sur l'esprit d'une personne qui monte, une masse pesante suspendue sur sa tête!

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M<sup>e</sup> Victor CLERICO  
notaire et défenseur devant le Tribunal Supérieur

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Victor CLERICO, notaire à Monaco, le trente juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, monsieur Philippe Fontana, entrepreneur

de travaux publics, et madame Catherine Rapaire, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, et monsieur Michel Gamba, aussi entrepreneur de travaux publics, et madame Joséphine Poyet, son épouse, demeurant ensemble également à Monaco, ont acquis de monsieur Henri Gorce, propriétaire, demeurant à Chabrilan (Drôme):

Un parcelle de terrain à bâtir située à Monaco, quartier de la Condamine ou de la Colle, avenue de la Gare, et confrontant: au nord, à la maison Viale-Biovès; au sud, aux terrains appartenant encore aux consorts Viale-Biovès; à l'est, à l'avenue de la Gare; et à l'ouest, à Emmanuel Isoard et aux héritiers Parpaillon.

Ledit immeuble figure à la section A du plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 140.

Cette acquisition a été faite moyennant la somme de seize mille quatre-vingt-deux francs.

Une expédition dudit contrat, dûment transcrite, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco ce jourd'hui-même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront réquerir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le 18 juillet 1885.

Pour mon confrère absent:

Signé: DONNÈVE, avocat.

Dûment enregistré.

Etude de M<sup>e</sup> MARCELLIN MARS, huissier à Monaco  
12, rue de Lorraine

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi 29 juillet courant à deux heures du soir, dans la villa Rocqueville à Monte Carlo, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente volontaire aux enchères publiques de divers objets mobiliers tels que lits, glaces, commodes, rideaux, voiture de malade, diverses cages, etc.

Au comptant.

Monaco, le 21 juillet 1885.

L'huissier, MARS.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 juillet 1885

CANNES, b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	sable.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornero,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Toujours-le-Même, fr., c. Musso,	id.
NICE, b. Saint-Pierre, fr., c. Meiriès,	vin.
ID. vapeur Niçois, fr., c. Amic,	passagers.
GÈNES, yacht à vap. Mireille, fr., c. Gazan,	id.

Départs du 13 au 19 juillet 1885

CANNES, b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	sur lest.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornero,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Toujours-le-Même, fr., c. Musso,	id.
NICE, vapeur Niçois, fr., c. Amic,	passagers.

M. X. Jungblath, propriétaire du Grand-Hôtel, a l'honneur d'informer MM. les fournisseurs, et en général tous les corps de métiers, qu'à l'avenir il ne paiera plus rien si les factures ne sont accompagnées de bons délivrés au bureau et portant la date de la commande ou de la livraison.

NESTOR MOEHR  
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo

et hôtel de Russie

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES

COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES

SPECIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX

Soins particuliers de la tête

SCHAMPOOING AMÉRICAIN

FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

BAZAR  
MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Canes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.



RÉCOMPENSE NATIONALE  
de 16,600 fr.  
Grande Médaille d'Or, etc.



QUINA LAROCHE  
ÉLIXIR VINEUX

Fortifiant, apéritif et fébrifuge.

Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées.  
PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR<sup>ies</sup>

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n<sup>o</sup> 33 (18 juillet 1885):

Art et Chiffons par Frivoline, dessin de G.-B. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La lampe Carcel (souvenir d'un dragon), par J. Mangarett, dessin de Clermont-Gallerande. — L'Éveil, par de Valleneuve. — Promenade à travers l'Art militaire, dessins de Henri Pille, Washington, Berne-Bellecour, Sergent, Marius Roy et Couturier. — Histoire d'hier, par Edmond de Helst, dessin de Myrbach. — Le cul-de-jatte obstiné, dessin original de Henri Gerbault. — Paradoxes pour les Parisiennes. — Madrilène, dessin original de Wecker. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Le Casino de Boulogne-sur-Mer, dessin de L. Billault. — Chronique financière, par Bonconseil.

ABONNEMENTS:

PARIS: Un an, gravure coloriée	60 fr.
— Un an, sans gravure coloriée	50 »
— Six mois	32 »
— Trois mois	17 »

Chemin de Fer du Nord

Les relations entre Paris, Bruxelles et Anvers sont assurées par quatre services d'express dans chaque sens:

Les départs de Paris ont lieu à 7 h. 50 du matin, 3 h. 50, 6 h. 20, et 10 h. 45 du soir; les arrivées à Bruxelles à 1 h. 53, 10 h. 27, 11 h. 52 du soir et 5 h. 16 du matin; et à Anvers à 3 h. 32 du soir, 1 h. 4 et 7 h. 27 du matin.

Les départs pour Paris sont fixés: d'Anvers à 5 h. 15, 7 h. 29 du matin, midi et 10 h. du soir; de Bruxelles à 7 h. 30, 9 h. 15 du matin, 1 h. 30 du soir et minuit; et les arrivées à Paris à midi 33, 4 h. 58, 6 h. 43 du soir, et 6 h. 10 du matin.

Wagon-salon et wagon-restaurant, entre Paris et Bruxelles, aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir, et de Bruxelles à 7 h. 30 du matin.

Les billets d'aller et retour entre Paris et Anvers, qui sont ordinairement valables pendant quatre jours, sont, à l'occasion de l'Exposition universelle d'Anvers, rendus valables pendant huit jours. Les billets délivrés le samedi ou le dimanche sont valables jusqu'au deuxième lundi suivant.

Le prix de ces billets est de 62 fr. 95 en 1<sup>re</sup> classe, et de 47 fr. 30 en 2<sup>e</sup> classe.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir								
	14	762.6	763.1	763.3	762.6	762.9	24. »	25. »	27. »	24.9				24. »	83	SO modéré	beau	
15	63.1	63.3	62.9	62.6	62.4	25.2	25. »	26. »	24. »	23.4	81	SE id.	nuageux					
16	61.3	61.8	60.8	60. »	60. »	24.4	25.7	25.5	25.2	24.4	79	SSE id.	id.					
17	59.8	59.8	59.4	59.6	59.8	24.4	25. »	28. »	26.4	25.2	77	SE id.	beau					
18	59.8	60.2	59.3	59.1	59.2	26. »	26.7	27.4	26.4	25. »	72	SE puis SO id.	id.					
19	59.6	59.7	59.4	59.5	60.7	25.2	25.8	26.7	27.2	27. »	67	SE id.	nuageux					
20	61.6	62.3	61.8	62.3	63.2	26.9	27.4	27.2	27. »	25.8	72	SE puis SO id.	beau					
DATES												14	15	16	17	18	19	20
Températures					Maxima					27.3   27.6   27.6   28. »   28. »   28.4   29. »								
extrêmes					Minima					21.7   22. »   21.8   22. »   22.2   23.4   23.6								

Pluie tombée: 0<sup>mm</sup>